



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Préfecture de la Sarine
Grand-Rue 51, case postale 1622, 1701 Fribourg

Courrier prioritaire

Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s
à l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg

Préfecture de la Sarine
Oberamt des Saanebezirks

Grand-Rue 51, case postale 1622, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 20, F +41 26 305 22 22
www.sarine.ch

Réf: CAR/YRO
Courriel: prefecturesarine@fr.ch

Fribourg, le 16 mai 2018

Fusion des communes du Grand Fribourg

2^{ème} séance de l'Assemblée constitutive – Convocation

Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s,

Au nom du Comité de pilotage de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg, j'ai le plaisir et l'honneur de vous convier à la 2^{ème} séance de cette Assemblée qui se tiendra :

**le mercredi 6 juin 2018, à 19h30,
à la Grande Salle de Marly Cité, à 1723 Marly 1.**

En accord avec le Comité de pilotage provisoire, je vous propose l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2018
2. Informations du Comité de pilotage
3. Organisation de l'Assemblée constitutive
 - a. Mandataires externes – Présentation – Informations générales
 - b. Groupes de travail – Méthodologie - Premiers retours
 - c. Concept de communication
 - i. Logo de l'Assemblée constitutive et maquette du site web - Présentation
 - ii. Prochaines étapes
 - d. Règlement d'organisation de l'Assemblée constitutive :
 - i. Proposition de modifications
 - ii. Discussion et décision

4. Vision du Grand Fribourg

- a. Présentation des travaux des groupes de travail et du comité de pilotage relatifs à la Vision du Grand Fribourg
- b. Atelier participatif sur le thème des bénéfices attendus de la fusion

5. Prochaines démarches

6. Divers

Vous trouverez, en annexe, le procès-verbal de la séance inaugurale du 1^{er} février 2018 de l'Assemblée constitutive et le tableau des modifications du Règlement d'organisation de l'Assemblée constitutive suite à la séance inaugurale du 1^{er} février 2018.

S'agissant des clichés que vous avez eu l'amabilité de nous transmettre en début d'année, ceux-ci sont de forme et de définition très inégales. Aussi, nous avons décidé de recourir aux services d'une photographe professionnelle, Mme Mélanie Rouiller, laquelle sera présente sur place le soir de l'Assemblée pour prendre une **photo individuelle de chacune et chacun d'entre vous. Vous pouvez venir dès 18h00. Celles et ceux qui ne peuvent pas venir avant devront patienter à la fin de l'assemblée.**

En cas d'empêchement, je vous invite à annoncer votre absence par courriel à mes services (prefecturesarine@fr.ch).

En me réjouissant de pouvoir poursuivre le processus de la Fusion du Grand Fribourg avec vous, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s, l'expression de ma considération distinguée.



Carl-Alex Ridoré
Préfet de la Sarine

Copie pour invitation

—
Aux représentants des communes observatrices (Grolley, La Sonnaz, Neyruz et Pierrafortscha)
Au Service des communes
Aux mandataires

Information par courriel

—
Aux Conseils communaux, Conseils généraux et commissions de fusion des communes membres du périmètre provisoire
A la DIAF
A la députation sarinoise
Aux communes sarinoises
A la presse

Annexes mentionnées